

LE JOURNAL

IMPRIMERIE ET FORGE PAR
LA CIE D'IMPRIMERIE ELECTRIQUE
MILTON McDONALD, - Administrateur

ABONNEMENT (avec primes):
A Montréal, (livré à domicile) \$3.00 par an
 Hors Montréal, \$3.50 par an
 Edition Hebdomadaire 1.00 "

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux.
Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 St-Jacques, Montréal.

Bureaux: Tél. Bell: Main 613.
Rédaction: Nuits: No 2, rue St-George, Tél. Bell, Main 934.

Les abonnés qui changent de lieu de résidence sont priés de nous donner leur ancienne et leur nouvelle adresse.

MONTREAL, 10 AVRIL, 1900.

CHOSSES MUNICIPALES

Vraiment, on dirait à la fréquence des déclarations, d'abus de confiance dans les différents services de la municipalité de Montréal que la tâche du nouveau conseil devienne de plus en plus lourde.

Il ne se passe plus de semaine sans qu'un scandale éclate soit au Trésor, soit à l'Aqueduc, soit à la Police, soit aux Chemins, soit à l'Hygiène, soit aux Marchés.

Hier, c'était dans le service de la comptabilité de l'aqueduc; aujourd'hui, c'est un employé des marchés, demain ce sera l'inspecteur des bûches.

Du train que vont les choses, le conseil devra s'occuper en permanence s'il se résout à instituer des enquêtes pour chaque affaire.

Il ne faudrait pourtant pas exagérer les choses, et envelopper dans un soupçon général tous les employés de la Corporation.

Il serait non moins injuste de prétendre que c'est à une persécution dirigée contre les Canadiens qu'on doit les tristes découvertes qui se succèdent presque sans interruption depuis quelque temps, et qui impliquent presque toutes des employés de notre origine.

Pour l'honneur national, tâchons de ne pas soulever ici une pareille question.

Si un commis vole le public, si un fonctionnaire abuse de la confiance qu'on repose en lui, si un employé se rend complice d'autres fonctionnaires, qu'importe sa nationalité et sa religion? Il déshonore l'une et l'autre, et ce n'est pas en criant à la persécution qu'on amènera la faute et qu'on blanchira le criminel.

Les coupables jusqu'ici ont été de l'une et de l'autre langue, et si nous paraissons avoir en ce moment le triste avantage d'en compter parmi les nôtres un nombre plus considérable, ne perdons pas de vue que pour deux employés canadiens à l'hôtel de ville il n'en trouve qu'un seul d'une autre origine.

La première et l'importante question est plutôt de savoir d'abus de confiance, de vols, de malversations ou d'abus de confiance; puis, une fois les faits constatés, le conseil ne doit pas hésiter à sévir.

Qu'il soit certain que dans cette déplorable mais nécessaire besogne il aura pour lui l'opinion et l'approbation de tout le public honnête de Montréal.

Le plus pressé est de se débarrasser des voleurs; et quand une maison brûle on s'attache à l'incendie avant que de songer à décider le genre de réparation qu'on va lui faire subir.

Nous ne voulons préjuger de rien, mais il est très probable que nous sommes en présence d'un mal dont la cause remonterait à ceux-là mêmes qui devaient donner l'exemple de la fidélité et de l'honnêteté la plus scrupuleuse; nous voulons parler des échevins formant la majorité de l'ancien Conseil. Les enquêtes devront faire la lumière sur ce lamentable sujet.

Ce qui pour nous est indubitable c'est l'influence désastreuse qu'ont exercée sur la moralité des employés subalternes les scandales et les malversations des supérieurs, chefs de département ou membres du Conseil.

Voyant tous ces gens-là manigancer les contrats, s'approprier ce qui appartenait à la ville, mener joyeuse vie, dépenser sans compter, et cela avec une impunité qui paraissait légitimer leurs méfaits, ces petits employés se sont sentis atteints du désir d'imiter leurs chefs et leurs maîtres.

Pourquoi se gêneraient-ils pour des piastres quand ceux-là bondissent presque impunément dans les milliers et les centaines de mille?

Et ils ne se sont pas gênés; et ils sont devenus à leur tour ivrognes, joueurs, dissipés et voleurs.

Seulement c'est l'éternelle histoire du malheureux qui dérobe un pain de dix sous et qui est envoyé en prison, tandis que le spéculateur qui dépouille ses semblables d'un million réussit le plus souvent à frustrer la justice et à garder son million. Les petits employés vont payer pour les autres.

L'atmosphère de l'hôtel-de-ville est empuée depuis quinze ans au moins par les idées de bon plaisir, les bruits de gains malhonnêtes et de méthodes louches qui y ont cours; ce sont les résultats que nous voyons aujourd'hui.

L'ADMINISTRATION DE L'INTERCOLONIAL

Tout en maudissant contre les employés conservateurs restés au service de l'Etat, les libéraux sont très fiers de leur faire porter la responsabilité des fautes de leurs chefs.

Le rejet du Drummond qui n'est pas défendu l'administration de l'Intercolonial a recours à ce petit moyen pour excuser la négligence et l'incompétence de ce pauvre M. Blair.

Rappelez-vous, dit-il, que l'Intercolonial est administré par des officiers torques.

Eh! oui, des officiers torques qui ne savent plus long que M. Blair, mais qui ne sont pas moins chargés de faire ce qu'ils veulent.

Ce ne sont pas eux qui sont chargés de voir à donner au public les commodités dont il a besoin et au commerce les facilités qu'il requiert.

M. Blair est le maître et lui seul est responsable de l'administration de l'Intercolonial.

C'est lui qui a bécoté avec le Grand Tronc ce contrat ruineux qui permet à cette compagnie de traiter l'Intercolonial haut la main, maîtresse comme elle l'est de la situation et pour 99 ans.

C'est M. Blair qui a nommé il y a deux ans ce fameux M. Harris dont la courtoisie

administration a soulevé partout le mécontentement.

C'est M. Blair qui depuis trois ans refuse à certains centres desservis par l'Intercolonial les agrandissements réclamés par toute la population des districts intéressés.

Val-t-on nous faire croire que l'horaire actuel du rapide maritime est l'œuvre des employés torques. On sait le contraire. Ce convoi qui quittait Montréal le soir transportait tous les hommes d'affaires ayant passé la journée à Montréal part l'avant-midi parce que le gouvernement de M. Laurier qui ne regarde pas à mettre ses vaisseaux à la disposition des amis politiques dans un intérêt de parti a refusé à Québec un service de communication le soir?

Nous fera-t-on croire encore que ce sont les employés torques qui refusent de transporter la maille par le convoi local du matin.

Non, tous ces défauts d'administration sont dus soit à l'inexpérience ou à la négligence de M. Blair.

Il lui manque de l'argent, dit-il. Il est bien gêné tout de même! Il ne l'était pas avant lorsqu'il a combié le Grand Tronc de rentes et qu'il proposait de payer deux millions aux actionnaires du Drummond.

La vraie raison de cette mauvaise administration c'est la suffisance de M. Blair qui se croit capable de tout et qui n'est bon qu'à intriguer.

SIR CHARLES TUPPER A MONTREAL

Sir Charles Tupper passera les vacances à Montréal.

Le chef conservateur sera ici du 12 au 16 du courant.

Tous les jours, de 3 hrs. à 6 hrs. p.m., Sir Charles sera heureux de recevoir les amis de la ville et du district qui ont des renseignements à lui donner.

Sir Charles recevra au Windsor.

LA VILLE DE ST-LOUIS

D'après le rapport que nous avons publié, hier, de la dernière séance du Conseil municipal de St-Louis, on serait tenté de croire à certaines injustices monstrueuses dont la municipalité serait en ce moment la victime.

Notre rapport aurait dû être plus complet; c'est pourquoi le lecteur devra attendre d'avoir sous les yeux les deux côtés du litige avant de juger sur le tout.

La chambre a ajourné à 10 heures hier soir.

Est-ce que M. Fielding n'aurait pas pu faire motion pour comité des subsides, afin de donner à l'opposition une chance de soumettre la question de continuer l'enquête sur les fraudes de Brockville et Huron-Ouest.

On dira que M. Pacaud n'a pas de racine.

Il y a déjà huit ans que le sénat a mis au jour son escroquerie de \$100,000. M. Pacaud n'a rien perdu du magot, après tout, et cependant, il en veut encore à la chambre haute!

Les gouvernements ne sont pas et n'ont jamais été responsables des fautes d'administration ou des désastres de corporations commerciales.

Puis ce principe posé, le confère qui se soucie de la logique comme de sa première prière entasse mot sur mot pour nous faire croire que c'est la faute de M. Foster si ce désastre est arrivé.

Franchement, c'est à se demander si ces gens-là ont la tête à eux lorsqu'ils tiennent la plume.

De tout un peu

La flotte turque n'est pas brillante, chacun sait cela, et on a vu grand soin de la tenir à l'abri pendant la guerre avec la Grèce.

Cela n'empêche pas que la Sublime-Porte possède un assortiment de vaisseaux de guerre, et qu'elle en ait un directeur des constructions navales, qui a le grade d'amiral et répond au nom d'Ahmed pachà.

Elle Ahmed pachà n'est pas un de ces fonctionnaires qui se contentent d'émarger au budget sans rien faire, Ahmed pachà est un laborieux.

Son Excellence, à ce que l'on assure, a fabriqué de ses propres mains des réductions de coutasses de toutes les puissances maritimes, d'été d'été, au nombre de 1,150, au grand salon de la caserne de l'amiralité de Cassin pachà.

Ahmed pachà enverra cette curieuse collection à l'exposition, où M. de Lanesman pourra l'étudier avec fruit.

Un criminaliste allemand, le docteur Hanns Gross, nous apprend qu'il est d'une extrême importance, pour découvrir un assassin, de ramasser les bouts de cigare qu'il a pu laisser sur le théâtre du crime.

Ces modestes témoins font parfois de précieuses révélations.

Vous ramassez un bout de cigare: examinez d'abord sa queue, elle vous renseigne sur le social du fumeur. M. de Lanesman, qui a la pointe à elle-elle coupée? Avec un instrument tranchant? On devra retrouver le dit instrument sur l'assassin. Avec les dents? Interrogez la section, elle vous apprendra mille détails sur les incisives du meurtrier. Avec l'ongle? Le coupable a les ongles longs, et les dents mauvaises. Vous pourrez reconnaître encore, à l'examen, que l'assassin se sert d'un fume-cigare. S'il ne s'en sert pas, il aura les dents jaunes, si le fume-cigare est en carton, peut-être le coupable l'aura-t-il jeté, et y lierez-vous le nom du marchand qui l'a vendu. Examinez même la cendre. Si le fumeur l'a fait tomber souvent, c'est un nerveux. La quantité de cendre renseigne sur le temps, pas de la présence de l'assassin, etc., etc.

Reste à savoir si beaucoup d'assassins ont l'habitude de fumer des cigares pendant qu'ils commettent leurs crimes, et dans le cas où l'on trouve des bouts de cigares, s'ils ne proviennent pas de la victime au lieu de provenir de l'assassin.

Un médecin, dans une revue philosophique, vient de faire une étude sur l'ennui.

L'ennui n'est pas commun à définir, mais, en tout cas, c'est un signe de supériorité. Les bêtes ne s'ennuient pas; l'homme seul a ce privilège.

Et pourtant, voyez la bizarrerie des mots. Le verbe s'ennuyer a un synonyme trivial, qui semble détruire l'affirmation sus-énoncée. Au lieu de dire: "Je m'ennuie," on dit quelquefois: "Je m'embête."

Il y a différentes espèces d'ennui: l'ennui physiologique, l'ennui des vies contrariées et humides, l'ennui par monotomie, l'ennui par satiété, et même l'ennui métaphysique. Ce dernier prendrait sa source dans le sentiment du néant de la vie: "Vanitas vanitatum!" Mais on peut le considérer à la rigueur, comme une entité intellectuelle.

Notre Esculape philosophique, comme remède

contre l'ennui, propose "la refonte du caractère." Voilà qui n'est pas commode, ah! non, pas du tout!

Il y a bien le travail, qui est un secours contre l'ennui, quoique ennuyeux lui-même. Tousjours des antinomies, dirait Kant, un monsieur qui s'est peut-être ennuyé métaphysiquement, et à la coup sûr, en a ennuyé bien d'autres.

L'événement du jour, en Italie, c'est la cabriolette politique effectuée par le député romain d'Anzio.

D'Anzio s'était fait élire comme candidat de droite.

C'est pourquoi sans doute il vient de se faire élire à l'extrême-gauche.

Arrivant dans ce dernier garage, l'écrivain a prononcé ces paroles mémorables: "Comme homme intellectuel, je viens vers la vie."

Pour mieux expliquer sa pensée, d'Anzio a déclaré que, du côté des conservateurs, il a entendu "beaucoup de mots bêtiers."

Est-ce un assez beau comme image? Cela rappelle les fameux vers, qui terminent une description de bataille:

On entendait les cris des morts et des mourants.

La conclusion, c'est que, ce qui manque le plus à nombre "d'intellectuels," les intellectuels prennent aussi le nom de "cérébraux," c'est tout simplement un peu de cervelle.

Un voyage en mer était jadis une des choses les moins confortables du monde. Nous avons bien changé tout cela.

Chaque nouveau paquebot mis sur le chantier s'efforce aujourd'hui de réaliser, dans l'aménagement de ses cabines, salons, salles à manger, des progrès nouveaux dus à l'ingéniosité croissante des constructeurs.

Voici, par exemple, d'après un journal de Nantes, la description du nouveau transatlantique la "Savoie", qui doit être lancé le 31 mars.

La salle à manger des premières, placée sur le pont supérieur, aura cent 185 convives. Elle sera en chêne et ajourée de style Renaissance; l'entrée, également en chêne et ajouré, de style Louis XIII.

Un escalier en bois sculpté, qui conduit au grand salon de musique et de conversation, et au salon de lecture placés directement au-dessus de la salle à manger.

Le salon de conversation, style Louis XVI, en bois sculpté, peint et doré, sera meublé de nombreux sièges en étoffe de soie et de deux pianos à queue.

Le salon de lecture, Empire, aura grand air, avec ses panneaux peints, ses frises en plâtre ornées de médaillons, et ses meubles de style Louis XVI.

Cent personnes pourront prendre place dans le fumoir, où les artistes ont fait un heureux emploi du style moderne dans la forme des panneaux peints, encadrés de chêne sculpté, et surmontant les canapés qui courent tout autour de la salle, séparés de place en place par des stalles pour rompre la monotomie.

La salle à manger sera éclairée par une vaste clair-voie qui prendra le jour d'une coupole surplombant l'entrée. La clair-voie sera vitrée et hermétiquement fermée pour épargner aux salons les odeurs de cuisine montante de la salle à manger. C'est pour cette raison également que l'escalier des salons débouche sur une entrée isolée de la salle à manger et non sur cette salle même, ainsi que cela existe sur beaucoup d'autres paquebots.

Les appartements de grand luxe et de luxe, et les cabines de première classe sont traités avec un soin non moins grand du luxe joint au confortable.

Un progrès très sensible se fait sentir aussi dans la disposition des secondes classes, comparables aux premières des anciens paquebots.

On n'attend plus désormais qu'un seul perfectionnement de la part des grandes compagnies de navigation maritime: la suppression du mal de mer.

Gardez-vous des obligés trop empressés.

Un paysan marchait avec un chèvire, il était monté sur son âne et la chèvre le suivait avec ses deux pieds. Trois fois le paysan a été saisi par la queue de la chèvre, et n'a pu s'en empêcher. Il a dit: "Je jure, dit le premier, que je rattrai la chèvre de cet homme, sans qu'il me la redemande—Et moi, dit le second, je lui enlèverai l'âne sur lequel il est monté—Noi, dit le troisième, je lui ôterai tous ses habits sans qu'il s'y oppose."

Le premier voleur, suivant le paysan à pas comptés, défilait adroitement la clochette du col de la chèvre, l'attachait à la queue de l'âne et se retirait avec sa proie. L'homme monta sur son âne, et qui entendait toujours le son de sa clochette, croyait être suivi par sa chèvre. Au bout de quelque temps, il retourne la tête, ne trouve plus sa bête et en demande des nouvelles aux passants. Le second filon a répondu: "Je viens d'apercevoir de ce côté un homme qui fuyait enlevant une chèvre."

Le paysan descend avec précipitation de son âne, prie les forces de lui garder et court de toutes ses jambes pour le prendre voleur. Le second filon, qui revient accablé de fatigue et ne trouve ni son âne ni son gardien.

Le troisième filon attendait notre homme au bord d'un puits après lequel il devait passer, il pousse des cris douloureux.

"Qu'avez-vous à vous désespérer?" lui dit le paysan touché de pitié, vous n'êtes schématiquement pas malheureux que moi, j'ai perdu deux animaux dont le prix était ma fortune.

"Voilà une belle perte!" reprit le filon, "avez-vous comme moi laissé tomber dans le puits une cassette pleine de diamants dont j'étais chargé?—Si quelqu'un voulait me rendre service de l'aller chercher, je lui donnerais volontiers dix pièces d'or."

Le pauvre diable remercia la Providence qui lui présente l'occasion de réparer ses pertes: il ôte ses habits et descend dans le puits, où il ne trouve rien; puis, quand il est remonté, il reconnaît avec désespoir que les habits, l'âne et la chèvre ont pris des chemins différents et sont bien loin de lui.

OEufs à 20,000 francs la douzaine

Un œuf a été payé, il y a quelques années, à Londres 67 guinées, soit 1,880 francs; il est vrai que c'est un œuf pochotourné, celui d'un oiseau qui n'existe plus et dont le nom scientifique est Pyornis maximus; cet oiseau se trouvait à Madagascar.

L'œuf acheté à 34 pence 1/4 de circonférence. On ne connaît que trente œufs semblables.

Les Anglais sont fiers de leur chant patriotique, "God save the King, que Dieu sauve le roi!" Ce qui paraît constant, c'est que cette composition avait été faite par le célèbre Lull pour le roi Louis XIV, dans une de ses visites à Saint-Cyr.

Telles étaient les paroles:

Grand Dieu, sauvez le roi,
Grand Dieu, vengez le roi,
Vive le roi!

Qu'à jamais glorieux
Louis victorieux
Vive ses ennemis
Toujours soumis.

Grand Dieu, sauvez le roi,
Grand Dieu, vengez le roi,
Vive le roi!

Le compositeur Handel, dans une visite à la maison de Saint-Cyr, demanda et obtint la permission de copier l'air et les paroles, et les fit chanter à Saint-Cyr.

M. HENDERSON se déclare en faveur d'un

PARLEMENT CANADIEN

SEANCE PEU IMPORTANTE

Le travail chinois—Le subside au Nord-Ouest.—La convocation des chambres à date fixe

(De notre correspondant spécial.)

Ottawa, 9 avril 1900.

L'ordre prend le faîte à 3 heures.

Après les affaires de routine, M. Lemieux propose la troisième considération de chaque constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la ligne courte de Gaspé.

Après quelques remarques de l'hon. M. Foster, de Sir A. P. Caron, et de Sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Foster, propose l'ajournement du débat. Ce qui remet à huitaine la troisième considération de ce projet de loi.

Le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Ristigouche and Western est enjoints par un vote de 10 à 9.

Puis la Chambre se forme en comité général sur l'acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Comox à Cap Scott.

La mesure intéresse spécialement la députation de la Colombie britannique et chaque député de cette section prend part à la discussion du comité général.

LE TRAVAIL DES CHINOIS.

M. McInnis demande d'ajouter au bill une clause par laquelle le travail des Chinois sera prohibé pour la construction de la ligne, sous une pénalité de cinq piastres par jour.

Cet amendement soulève toute une discussion sur la question chinoise.

M. Morrison prétend que l'amendement ne vaut pas le papier sur lequel il est écrit. Car ce parlement n'a pas le droit d'adopter une telle législation, et que la législature provinciale a seul le droit, vu que le chemin de fer Cap Scott est un chemin de fer provincial.

Un escalier en bois sculpté, qui conduit au grand salon de musique et de conversation, et au salon de lecture placés directement au-dessus de la salle à manger.

Le salon de conversation, style Louis XVI, en bois sculpté, peint et doré, sera meublé de nombreux sièges en étoffe de soie et de deux pianos à queue.

Le salon de lecture, Empire, aura grand air, avec ses panneaux peints, ses frises en plâtre ornées de médaillons, et ses meubles de style Louis XVI.

Cent personnes pourront prendre place dans le fumoir, où les artistes ont fait un heureux emploi du style moderne dans la forme des panneaux peints, encadrés de chêne sculpté, et surmontant les canapés qui courent tout autour de la salle, séparés de place en place par des stalles pour rompre la monotomie.

La salle à manger sera éclairée par une vaste clair-voie qui prendra le jour d'une coupole surplombant l'entrée. La clair-voie sera vitrée et hermétiquement fermée pour épargner aux salons les odeurs de cuisine montante de la salle à manger. C'est pour cette raison également que l'escalier des salons débouche sur une entrée isolée de la salle à manger et non sur cette salle même, ainsi que cela existe sur beaucoup d'autres paquebots.

Les appartements de grand luxe et de luxe, et les cabines de première classe sont traités avec un soin non moins grand du luxe joint au confortable.

Un progrès très sensible se fait sentir aussi dans la disposition des secondes classes, comparables aux premières des anciens paquebots.

On n'attend plus désormais qu'un seul perfectionnement de la part des grandes compagnies de navigation maritime: la suppression du mal de mer.

Gardez-vous des obligés trop empressés.

Un paysan marchait avec un chèvire, il était monté sur son âne et la chèvre le suivait avec ses deux pieds. Trois fois le paysan a été saisi par la queue de la chèvre, et n'a pu s'en empêcher. Il a dit: "Je jure, dit le premier, que je rattrai la chèvre de cet homme, sans qu'il me la redemande—Et moi, dit le second, je lui enlèverai l'âne sur lequel il est monté—Noi, dit le troisième, je lui ôterai tous ses habits sans qu'il s'y oppose."

Le premier voleur, suivant le paysan à pas comptés, défilait adroitement la clochette du col de la chèvre, l'attachait à la queue de l'âne et se retirait avec sa proie. L'homme monta sur son âne, et qui entendait toujours le son de sa clochette, croyait être suivi par sa chèvre. Au bout de quelque temps, il retourne la tête, ne trouve plus sa bête et en demande des nouvelles aux passants. Le second filon a répondu: "Je viens d'apercevoir de ce côté un homme qui fuyait enlevant une chèvre."

Le paysan descend avec précipitation de son âne, prie les forces de lui garder et court de toutes ses jambes pour le prendre voleur. Le second filon, qui revient accablé de fatigue et ne trouve ni son âne ni son gardien.

Le troisième filon attendait notre homme au bord d'un puits après lequel il devait passer, il pousse des cris douloureux.

"Qu'avez-vous à vous désespérer?" lui dit le paysan touché de pitié, vous n'êtes schématiquement pas malheureux que moi, j'ai perdu deux animaux dont le prix était ma fortune.

"Voilà une belle perte!" reprit le filon, "avez-vous comme moi laissé tomber dans le puits une cassette pleine de diamants dont j'étais chargé?—Si quelqu'un voulait me rendre service de l'aller chercher, je lui donnerais volontiers dix pièces d'or."

Le pauvre diable remercia la Providence qui lui présente l'occasion de réparer ses pertes: il ôte ses habits et descend dans le puits, où il ne trouve rien; puis, quand il est remonté, il reconnaît avec désespoir que les habits, l'âne et la chèvre ont pris des chemins différents et sont bien loin de lui.

OEufs à 20,000 francs la douzaine

Un œuf a été payé, il y a quelques années, à Londres 67 guinées, soit 1,880 francs; il est vrai que c'est un œuf pochotourné, celui d'un oiseau qui n'existe plus et dont le nom scientifique est Pyornis maximus; cet oiseau se trouvait à Madagascar.

L'œuf acheté à 34 pence 1/4 de circonférence. On ne connaît que trente œufs semblables.

Les Anglais sont fiers de leur chant patriotique, "God save the King, que Dieu sauve le roi!" Ce qui paraît constant, c'est que cette composition avait été faite par le célèbre Lull pour le roi Louis XIV, dans une de ses visites à Saint-Cyr.

Telles étaient les paroles:

Grand Dieu, sauvez le roi,
Grand Dieu, vengez le roi,
Vive le roi!

Qu'à jamais glorieux
Louis victorieux
Vive ses ennemis
Toujours soumis.

Grand Dieu, sauvez le roi,
Grand Dieu, vengez le roi,
Vive le roi!

Le compositeur Handel, dans une visite à la maison de Saint-Cyr, demanda et obtint la permission de copier l'air et les paroles, et les fit chanter à Saint-Cyr.

M. HENDERSON se déclare en faveur d'un

ne augmentation du subside annuel voté en faveur du Nord-Ouest.

M. FIELDING dit qu'il ne veut pas prendre part à la discussion, il se contente de donner quelques chiffres qui persuaderont la Chambre. Il dit que le gouvernement n'a pas négligé le Nord-Ouest, depuis 1896. En 1896, les appropriations générales pour le Nord-Ouest s'élevaient à \$300,000, et elles s'élevaient à \$393,000 en 1899.

M. DAVIN fait quelques observations en réplique aux observations de sir Wilfrid Laurier et de l'honorable M. Fielding, puis la motion est accordée.

M. DAVIS demande la production de la correspondance entre le département de l'Intérieur et le gouvernement au sujet de la réclamation de J. C. McNeven pour pertes subies pendant le soulèvement du Nord-Ouest, en 1885.

M. DAVIS fait quelques observations et la motion est accordée.

Convocations des chambres

M. CASEY propose ensuite une résolution déclarant que dans l'opinion de la Chambre la convocation du parlement à date fixe tous les ans ou à une date restreinte dans les limites étroites et fixées en décembre ou

